

GUIDE DE FORMATION 2024-2025



PRODUCTION HORTICOLE - 5348

FORMULE ATE



PRÉSENTATION

Bonjour,

Il nous fait plaisir de vous accueillir au centre de formation professionnelle pour le programme de « Production horticole » offert par le Centre de formation des adultes du Témiscamingue.

Au cours de votre formation, le personnel vous accompagnera dans la réalisation de votre projet.

Les valeurs véhiculées tout au long de l'année, seront la bienveillance, l'engagement et la civilité.

Ce guide contient une multitude de renseignements qui vous aideront tout au long de votre parcours. Nous vous invitons à le conserver et le consulter régulièrement.

Nous vous remercions d'avoir choisi le Centre de formation des adultes du Témiscamingue comme institution d'enseignement afin de vous permettre d'atteindre votre but professionnel. Soyez assurés que l'équipe du centre mettra tout en œuvre pour vous soutenir et vous accompagner dans l'atteinte de ce but.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et un très bon séjour parmi nous

Mélanie Perron
Directrice



TABLE DES MATIÈRES

Présentation

Informations générales du programme	1
Calendrier scolaire	3
Objectifs du programme	15
Compétences	16
Alternance Travail-études (ATE).....	21
Organisation relative à l'atteinte du projet de formation	22
○ Partage des responsabilités	22
○ Révision et reprise d'évaluation	24
Code de vie, règlements et divers services.....	25
Politiques et règlements de la CSSLT qui s'appliquent au centre	30
Annexe 1 « Protocole de la durée de la formation »	31
Annexe 2 « Protocole de reprise d'examen	32
Outils informatisés et réseau internet.....	33
Portail Mosaïk	34
Plate-forme – Moodle.....	39
Procédure d'utilisation du compte Office 365	42
Description des applications	46



INFORMATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME

2024-2025

Début :	12 août 2024
Fin :	27 juin 2025
Durée:	1 200 heures
Rythme :	30 à 35 heures/semaine du lundi au vendredi 6 ou 8 heures/jour (selon ATE)
Semaine de relâche :	Du 3 mars au 10 mars 2023
Horaire :	8 h 30 à 16 h 00 (jours en classe) Selon l'entreprise (jours en stage)

5 semaines d'arrêt durant le congé de Fêtes

Liste du matériel nécessaire et fourni par le Centre de services scolaires du Lac-Témiscamingue:

- Volumes et matériel scolaire
- Vêtements de jardinage (*valeur de 550 \$*)
- Casquette du CFAT
- Hodie ou veste du DEP
- Gants de travail
- Sécateur à main
- Truelle
- Ordinateur portable (prêté par le Centre)

Matériel de base à se procurer par l'élève :

- 1 étui à crayons
- Chasse-moustiques (*insectes et tiques*)
- Crème solaire



CALENDRIER SCOLAIRE

Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
Québec

CENTRE DE FORMATION DES ADULTES
DU TÉMISCAMINGUE

CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Formation professionnelle – PRODUCTION HORTICOLE

Juillet 2024							Août 2024							Septembre 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31											29	30					

Octobre 2024							Novembre 2024							Décembre 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

Janvier 2025							Février 2025							Mars 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1							1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					

Avril 2025							Mai 2025							Juin 2025							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						

- 19 congés pour tous
- 4 congés pour enseignants et élèves
- Semaine de fermeture
- PE collective
- PE secteur
- Stage
- Laboratoire

Entrée des enseignants(es) : 12 août 2024
 Fin des enseignants(es) : 30 juin 2025
 Rentrée des élèves : 12 août 2024
 Fin des cours élèves : 27 juin 2025

Année 2023-2024

OH17

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2024-08-01 au 2024-08-31											
Lundi		Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
								1 Vacance			2 Vacance		
5 Congé tous		6 PE			7 PE			8 PE			9 PE		
12 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		13 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			14 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			15 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			16 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		
19 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		20 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			21 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			22 PE			23 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		
26 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers		27 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers			28 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			29 8:30 à 9:30 France Gignac 9:30 à 10:30 France Gignac 10:45 à 11:45 France Gignac 12:45 à 15:45 France Gignac			30 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2024-09-01 au 2024-09-30											
Lundi		Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
2 Congé tous		3 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers			4 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			5 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			6 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		
9 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers		10 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers			11 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			13 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		
16 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers		17 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers			18 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			19 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			20 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		
23 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers		24 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers			25 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			26 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers			27 8:30 à 9:30 Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Alain Desrochers		
30 8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers 9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers 10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers 12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers 16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers													

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2024-10-01 au 2024-10-31											
Lundi		Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
		1			2			3			4		
		8:30 à 9:30	Stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		9:30 à 10:30	Stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		10:45 à 11:45	Stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		12:45 à 15:45	Stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		16:00 à 17:00	Stage	Alain Desrochers									
7		8			9			10			11 PE		
8:30 à 9:30	stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
9:30 à 10:30	stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
10:45 à 11:45	stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
12:45 à 15:45	Stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
16:00 à 17:00	Stage	Alain Desrochers	16:00 à 17:00	stage	Alain Desrochers								
14 Congé tous		15			16			17			18		
		8:30 à 9:30	Stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		9:30 à 10:30	Stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		10:45 à 11:45	Stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		12:45 à 15:45	stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers
		16:00 à 17:00	stage	Alain Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain Desrochers						
21		22			23			24			25		
8:30 à 9:30	Labo	Éric Lavergne	8:30 à 9:30	Stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers
9:30 à 10:30	Labo	Éric Lavergne	9:30 à 10:30	Stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers
10:45 à 11:45	Labo	Éric Lavergne	10:45 à 11:45	Stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers
12:45 à 15:45	Labo	Éric Lavergne	12:45 à 15:45	stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers
16:00 à 17:00	Labo	Éric Lavergne	16:00 à 17:00	stage	Alain Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain Desrochers					
17:00 à 18:00	Labo	Éric Lavergne											
26		29			30			31					
8:30 à 9:30	Labo	Éric Lavergne	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
9:30 à 10:30	Labo	Éric Lavergne	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	9:30 à 10:30	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
10:45 à 11:45	Labo	Éric Lavergne	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	10:45 à 11:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
12:45 à 15:45	Labo	Éric Lavergne	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	12:45 à 15:45	Alain Desrochers	Alain Desrochers		
16:00 à 17:00	Labo	Éric Lavergne											
17:00 à 18:00	Labo	Éric Lavergne											

Message :

Année 2023-2024

OH17

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2024-11-01 au 2024-11-30									
Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi			
										1	
										8:30 à 9:30 Alain Desrochers	
										9:30 à 10:30 Alain Desrochers	
										10:45 à 11:45 Alain Desrochers	
										12:45 à 15:45 Alain Desrochers	
4		5		6		7		8		PE	
8:30 à 9:30 Labo Eric Lavergne	8:30 à 9:30 Alain Desrochers	8:30 à 9:30 Robert Paquet	8:30 à 9:30 Robert Paquet								
9:30 à 10:30 Labo Eric Lavergne	9:30 à 10:30 Alain Desrochers	9:30 à 10:30 Robert Paquet	9:30 à 10:30 Robert Paquet								
10:45 à 11:45 Labo Eric Lavergne	10:45 à 11:45 Alain Desrochers	10:45 à 11:45 Robert Paquet	10:45 à 11:45 Robert Paquet								
12:45 à 15:45 Labo Eric Lavergne	12:45 à 15:45 Alain Desrochers	12:45 à 15:45 Robert Paquet	12:45 à 15:45 Robert Paquet								
16:00 à 17:00 Labo Eric Lavergne											
17:00 à 18:00 Labo Eric Lavergne											
11	12	13	14								
8:30 à 9:30 Labo Eric Lavergne	8:30 à 9:30 Alain Desrochers	8:30 à 9:30 Robert Paquet	8:30 à 9:30 Robert Paquet							8:30 à 9:30 Robert Paquet	
9:30 à 10:30 Labo Eric Lavergne	9:30 à 10:30 Alain Desrochers	9:30 à 10:30 Robert Paquet	9:30 à 10:30 Robert Paquet							9:30 à 10:30 Robert Paquet	
10:45 à 11:45 Labo Eric Lavergne	10:45 à 11:45 Alain Desrochers	10:45 à 11:45 Robert Paquet	10:45 à 11:45 Robert Paquet							10:45 à 11:45 Robert Paquet	
12:45 à 15:45 Labo Eric Lavergne	12:45 à 15:45 Alain Desrochers	12:45 à 15:45 Robert Paquet	12:45 à 15:45 Robert Paquet							12:45 à 15:45 Robert Paquet	
16:00 à 17:00 Labo Eric Lavergne											
17:00 à 18:00 Labo Eric Lavergne											
18	19	20	21								
8:30 à 9:30 Labo Eric Lavergne	8:30 à 9:30 Soudač OxycoupagSoudage	8:30 à 9:30 Robert Paquet	8:30 à 9:30 Robert Paquet							22 PE	
9:30 à 10:30 Labo Eric Lavergne	9:30 à 10:30 Soudač OxycoupagSoudage	9:30 à 10:30 Robert Paquet	9:30 à 10:30 Robert Paquet								
10:45 à 11:45 Labo Eric Lavergne	10:45 à 11:45 Soudač OxycoupagSoudage	10:45 à 11:45 Robert Paquet	10:45 à 11:45 Robert Paquet								
12:45 à 15:45 Labo Eric Lavergne	12:45 à 15:45 Soudač OxycoupagSoudage	12:45 à 15:45 Robert Paquet	12:45 à 15:45 Robert Paquet								
16:00 à 17:00 Labo Eric Lavergne											
17:00 à 18:00 Labo Eric Lavergne											
25	26	27	28								
8:30 à 9:30 Labo Eric Lavergne	8:30 à 9:30 Soudač OxycoupagSoudage	8:30 à 9:30 Robert Paquet	8:30 à 9:30 Robert Paquet							8:30 à 9:30 Robert Paquet	
9:30 à 10:30 Labo Eric Lavergne	9:30 à 10:30 Soudač OxycoupagSoudage	9:30 à 10:30 Robert Paquet	9:30 à 10:30 Robert Paquet							9:30 à 10:30 Robert Paquet	
10:45 à 11:45 Labo Eric Lavergne	10:45 à 11:45 Soudač OxycoupagSoudage	10:45 à 11:45 Robert Paquet	10:45 à 11:45 Robert Paquet							10:45 à 11:45 Robert Paquet	
12:45 à 15:45 Labo Eric Lavergne	12:45 à 15:45 Soudač OxycoupagSoudage	12:45 à 15:45 Robert Paquet	12:45 à 15:45 Robert Paquet							12:45 à 15:45 Robert Paquet	
16:00 à 17:00 Labo Eric Lavergne											
17:00 à 18:00 Labo Eric Lavergne											

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2024-12-01 au 2024-12-31																						
Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi								
2	8:30 à 9:30	Labo	Eric	Lavergne	3	8:30 à 9:30	Soudaç	OxycoupagSoudage	4	8:30 à 9:30	Robert	Paquet	5	8:30 à 9:30	Robert	Paquet	6	8:30 à 9:30	Robert	Paquet				
	9:30 à 10:30	Labo	Eric	Lavergne		9:30 à 10:30	Soudaç	OxycoupagSoudage		9:30 à 10:30	Robert	Paquet		9:30 à 10:30	Robert	Paquet		9:30 à 10:30	Robert	Paquet				
	10:45 à 11:45	Labo	Eric	Lavergne		10:45 à 11:45	Soudaç	OxycoupagSoudage		10:45 à 11:45	Robert	Paquet		10:45 à 11:45	Robert	Paquet		10:45 à 11:45	Robert	Paquet				
	12:45 à 15:45	Labo	Eric	Lavergne		12:45 à 15:45	Soudaç	OxycoupagSoudage		12:45 à 15:45	Robert	Paquet		12:45 à 15:45	Robert	Paquet		12:45 à 15:45	Robert	Paquet				
	16:00 à 17:00	Labo	Eric	Lavergne																				
	17:00 à 18:00	Labo	Eric	Lavergne																				
9	8:30 à 9:30	Labo	Eric	Lavergne	10	8:30 à 9:30	Soudaç	OxycoupagSoudage	11	8:30 à 9:30	Robert	Paquet	12	8:30 à 9:30	Robert	Paquet	13							
	9:30 à 10:30	Labo	Eric	Lavergne		9:30 à 10:30	Soudaç	OxycoupagSoudage		9:30 à 10:30	Robert	Paquet		9:30 à 10:30	Robert	Paquet								
	10:45 à 11:45	Labo	Eric	Lavergne		10:45 à 11:45	Soudaç	OxycoupagSoudage		10:45 à 11:45	Robert	Paquet		10:45 à 11:45	Robert	Paquet								
	12:45 à 15:45	Labo	Eric	Lavergne		12:45 à 15:45	Soudaç	OxycoupagSoudage		12:45 à 15:45	Robert	Paquet		12:45 à 15:45	Robert	Paquet								
	16:00 à 17:00	Labo	Eric	Lavergne																				
	17:00 à 18:00	Labo	Eric	Lavergne																				
16	8:30 à 9:30	Labo	Eric	Lavergne	17	8:30 à 9:30	Soudaç	OxycoupagSoudage	18	Congé ens.ét				19	Congé ens.ét				20	Congé ens.ét				
	9:30 à 10:30	Labo	Eric	Lavergne		9:30 à 10:30	Soudaç	OxycoupagSoudage																
	10:45 à 11:45	Labo	Eric	Lavergne		10:45 à 11:45	Soudaç	OxycoupagSoudage																
	12:45 à 15:45	Labo	Eric	Lavergne		12:45 à 15:45	Soudaç	OxycoupagSoudage																
	16:00 à 17:00	Labo	Eric	Lavergne																				
	17:00 à 18:00	Labo	Eric	Lavergne																				
23	Congé tous				24	Congé tous				25	Congé tous				26	Congé tous				27	Congé tous			
30	Congé tous				31	Congé tous																		

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2025-01-01 au 2025-01-31												
Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
						1 Congé tous			2 Congé tous			3 Congé ens.ét		
6 PE			7 Congé ens.ét			8 Congé ens.ét			9 Congé ens.ét			10 Congé ens.ét		
13 PE			14 PE			15 PE			16 PE			17 PE		
20			21			22			23			24		
8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers
27			28			29			30			31		
8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole			Période du 2025-02-01 au 2025-02-28											
Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
3	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	4	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	5	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	6	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	7	8:30 à 9:30	Alain Desrochers
	9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers
	10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers
	12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers
10	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	11	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	12	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	13	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	14	8:30 à 9:30	Alain Desrochers
	9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers
	10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers
	12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers
17	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	18	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	19	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	20	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	21	8:30 à 9:30	Alain Desrochers
	9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers
	10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers
	12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers
24	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	25	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	26	8:30 à 9:30	Alain Desrochers	27	PE		28	PE	
	9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers		9:30 à 10:30	Alain Desrochers						
	10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers		10:45 à 11:45	Alain Desrochers						
	12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers		12:45 à 15:45	Alain Desrochers						

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2025-03-01 au 2025-03-31												
Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
3 Congé tous			4 Congé tous			5 Congé ens.ét			6 Congé ens.ét			7 Congé ens.ét		
10 PE			11			12			13			14		
			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Labo Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Labo Alain Desrochers		
			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Labo Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Labo Alain Desrochers		
			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Labo Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Labo Alain Desrochers		
			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Labo Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Labo Alain Desrochers		
			16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers						16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers			16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers		
17			18			19			20			21		
8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Labo Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Labo Alain Desrochers		
9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Labo Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Labo Alain Desrochers		
10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Labo Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Labo Alain Desrochers		
12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Labo Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Labo Alain Desrochers		
			16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers						16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers			16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers		
24			25			26			27			28		
8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Labo Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Labo Alain Desrochers		
9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Labo Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Labo Alain Desrochers		
10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Labo Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Labo Alain Desrochers		
12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Labo Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Labo Alain Desrochers		
			16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers						16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers			16:00 à 17:00 Labo Alain Desrochers		
31														
8:30 à 9:30 Alain Desrochers														
9:30 à 10:30 Alain Desrochers														
10:45 à 11:45 Alain Desrochers														
12:45 à 15:45 Alain Desrochers														

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2025-04-01 au 2025-04-30															
Lundi		Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi						
		1			2			3			4						
		8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Labo	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	
		9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Labo	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	
		10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Labo	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	
		12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Labo	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	
					16:00 à 17:00	Labo	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	
7		8			9			10			11						
8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Labo	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Labo	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Labo	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Labo	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers
					16:00 à 17:00	Labo	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	
14		15			16			17			18						
8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Labo	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	Congé tous			
9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Labo	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers				
10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Labo	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers				
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Labo	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers				
					16:00 à 17:00	Labo	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	
21 Congé tous		22 PE			23			24			25						
					8:30 à 9:30	Labo	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	
					9:30 à 10:30	Labo	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	
					10:45 à 11:45	Labo	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	
					12:45 à 15:45	Labo	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	
					16:00 à 17:00	Labo	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	
28		29			30												
8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Labo	Alain	Desrochers								
9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Labo	Alain	Desrochers								
10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Labo	Alain	Desrochers								
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Labo	Alain	Desrochers								
					16:00 à 17:00	Labo	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00								

Message :

Année 2023-2024

OH17

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2025-05-01 au 2025-05-31												
Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
									1			2		
									8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers		
									9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers		
									10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers		
									12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers		
									16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers			16:00 à 17:00 Stage Alain Desrochers		
5			6			7			8			9		
8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers		
9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers		
10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers		
12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers		
12			13			14			15			16		
8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers		
9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers		
10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers		
12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers		
19			20			21			22			23		
Congé tous			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers		
			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers		
			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers		
			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers		
26			27			28			29			30		
8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers			8:30 à 9:30 Stage Alain Desrochers		
9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers			9:30 à 10:30 Stage Alain Desrochers		
10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers			10:45 à 11:45 Stage Alain Desrochers		
12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers			12:45 à 15:45 Stage Alain Desrochers		

Message :

Horaire du groupe PH2024 Programme 5348 Production horticole		Période du 2025-06-01 au 2025-06-30																	
Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi			
2				3				4				5				6			
8:30 à 9:30	Alain	Desrochers		8:30 à 9:30	Alain	Desrochers		8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Alain	Desrochers		9:30 à 10:30	Alain	Desrochers		9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Alain	Desrochers		10:45 à 11:45	Alain	Desrochers		10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers		12:45 à 15:45	Alain	Desrochers		12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers
								16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers
9				10				11				12				13			
8:30 à 9:30	Martine	Aumond		8:30 à 9:30	Martine	Aumond		8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Martine	Aumond		9:30 à 10:30	Martine	Aumond		9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Martine	Aumond		10:45 à 11:45	Martine	Aumond		10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers		12:45 à 15:45	Alain	Desrochers		12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers
								16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers
16				17				18				19				20			
8:30 à 9:30	Martine	Aumond		8:30 à 9:30	Martine	Aumond		8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Martine	Aumond		9:30 à 10:30	Martine	Aumond		9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Martine	Aumond		10:45 à 11:45	Martine	Aumond		10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Alain	Desrochers		12:45 à 15:45	Alain	Desrochers		12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers
								16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers
23				24 Congé tous				25				26				27			
8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers					8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30	Stage	Alain	Desrochers	8:30 à 9:30		Alain	Desrochers
9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers					9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30	Stage	Alain	Desrochers	9:30 à 10:30		Alain	Desrochers
10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers					10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45	Stage	Alain	Desrochers	10:45 à 11:45		Alain	Desrochers
12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers					12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45	Stage	Alain	Desrochers	12:45 à 15:45		Alain	Desrochers
16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers					16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00	Stage	Alain	Desrochers	16:00 à 17:00		Alain	Desrochers
30																			

Message :



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme d'études Production horticole vise à former des ouvrières et des ouvriers en production horticole qui s'occupent des cultures du début à la fin du cycle de production, et ce, en serre ou à l'extérieur. Les ouvrières et les ouvriers horticoles peuvent travailler pour différents types d'entreprises de production horticole, telles que : fermes maraîchères, entreprises de production de petits fruits, vergers, vignobles, pépinières, entreprises de production en serre de plantes ornementales ou de légumes, etc.

Leur travail consiste essentiellement à préparer le sol, à propager des végétaux, à les planter, à entretenir les cultures et à récolter les produits horticoles. De plus, ces ouvrières et ouvriers exécutent régulièrement des travaux liés à l'entretien des bâtiments, de l'équipement, de la machinerie et des infrastructures. Pour toutes les tâches qu'elles et ils effectuent, des données doivent être consignées aux registres, par exemple pour assurer la traçabilité des produits, attester le respect des normes de salubrité ou encore, permettre la planification des travaux. Leurs tâches varient selon la taille des entreprises qui les engagent, allant de très variées dans les plus petites entreprises, à plus concentrées sur certaines étapes de la production dans les plus grandes.

Outre les tâches liées directement à la production, la majorité des ouvrières et ouvriers en production horticole effectuent aussi des activités de supervision de la main-d'œuvre temporaire. Ils doivent expliquer le travail à effectuer, superviser les opérations et s'assurer de la qualité du travail exécuté. Ces activités de supervision se déroulent en même temps que leurs autres tâches.

Appelés à travailler souvent avec de la machinerie et de l'équipement, ils doivent agir de façon sécuritaire pour protéger leur santé ainsi que celle de leurs collègues et du voisinage. L'application des normes environnementales est également un aspect important de leur travail, celle-ci étant présente dans plusieurs de leurs tâches.

Le métier intéresse les personnes qui apprécient un mode de vie rural et suivant le rythme des saisons, la nature et l'environnement. Le travail est physique, mais exige plus d'endurance que de force. Les tâches permettent, au sens propre comme au figuré, de récolter ce que l'on a semé.

Avec le temps, l'ouvrière et l'ouvrier expérimentés pourront se voir confier des responsabilités accrues, par exemple, la planification de la production, le choix des méthodes d'intervention en cours de culture et la gestion de l'approvisionnement. Les personnes qui le désirent pourront poursuivre leur formation afin d'acquérir les compétences permettant d'accéder à un poste de gestionnaire ou de chef de production au sein d'une entreprise de production horticole.



COMPÉTENCES

CODE	TITRE DE LA COMPÉTENCE		DURÉE (hres)	HRES EN CLASSE	HRES EN ENTREPRISE
203-712	1.	Métier et formation	30	30	0
203-722	2.	Prévention santé et sécurité en production agricole	30	27	3
203-734	3.	Conduite de tracteur et de chariot élévateur	60	45	15
203-746	4.	Récolter des produits horticoles	90	54	36
203-755	5.	Effectuer la préparation primaire du sol	75	60	15
203-763	6.	Superviser une équipe de travail en production horticole	45	45	0
203-778	7.	Propager des végétaux	120	120	0
203-784	8.	Planter une culture en serre	60	18	42
203-798	9.	Entretien d'une culture en serre	120	36	84
203-808	10.	Entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage de production horticole	120	120	0
203-815	11.	Entretien des infrastructures liées à la production horticole	75	75	0
203-823	12.	Effectuer des travaux de fin de production à l'extérieur	45	27	18
203-838	13.	Planter une culture à l'extérieur	120	36	84
203-849	14.	Entretien d'une culture à l'extérieur	150	50	100
203-851	15.	Planifier son cheminement professionnel en production horticole	15	15	0
203-863	16.	S'intégrer au milieu de travail	45	5	40
TOTAL :			1200	763	437

DESCRIPTION DES COMPÉTENCES

Code	#	Énoncé de la compétence	Durée	Description de la compétence
203712	1.	Métier et formation	30	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réalité du métier. • Comprendre le programme d'études et la démarche de formation. • Confirmer son orientation professionnelle.
203722	2.	Santé et sécurité en production horticole	30	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une attitude responsable à l'égard des risques pour la santé et la sécurité. • Être conscient de l'importance de respecter les normes et les règlements. • Reconnaître une situation dangereuse et les mesures préventives applicables. • Appliquer des techniques de premiers soins de base.
203734	3.	Conduite d'un tracteur et d'un chariot élévateur	60	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer, mettre en marche et circuler avec le tracteur et le chariot élévateur. • Atteler de la machinerie et de l'équipement à un tracteur et les dételer. • Circuler avec un tracteur muni d'un attelage arrière. • Lever et déplacer des charges à l'aide d'un chariot élévateur et d'un tracteur muni d'une pelle chargeuse.
203746	4.	Récolte	90	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance et préparer les travaux à effectuer. • Préparer la machinerie, l'équipement et l'outillage de récolte. • Récolter manuellement et mécaniquement les produits horticoles. • Conditionner et entreposer les produits récoltés. • Préparer les produits pour l'expédition. • Nettoyer et ranger. • Effectuer le suivi des produits entreposés. • Consigner les données dans un registre informatisé.
203755	5.	Préparation primaire du sol	75	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance et préparer les travaux à effectuer. • Effectuer des travaux de préparation. • Nettoyer et ranger. • Consigner les données.
203763	6.	Supervision d'équipe	45	<ul style="list-style-type: none"> • S'initier à la supervision d'équipe en production horticole. • Être conscient de ses forces et de ses limites en matière de communication et de supervision d'équipe. • Développer une attitude favorisant un travail d'équipe agréable et efficace.

Code	#	Énoncé de la compétence	Durée	Description de la compétence
203778	7.	Propagation	120	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des travaux à effectuer. • Préparer le lieu de propagation, l'outillage et l'équipement. • Semer en contenants, repiquer des plantules, bouturer, greffer et diviser des végétaux. • Prodiger les soins nécessaires au développement des semis et des plants propagés. • Consigner les données dans un registre informatisé.
203784	8.	Implantation d'une culture en serre	60	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des travaux à effectuer. • Préparer l'outillage et l'équipement ainsi que le lieu de production. • Réceptionner du matériel et des produits nécessaires à la production. • Empoter une culture avec ou sans empoteuse. • Transplanter une culture. • Prodiger les soins nécessaires à la reprise des plants. • Procéder à l'inventaire du matériel. • Consigner les données.
203798	9.	Entretien d'une culture en serre	120	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des travaux à effectuer. • Préparer l'équipement, l'outillage, les produits et le matériel. • Arroser et effectuer le suivi de la fertilisation d'une culture en serre. • Contrôler la croissance de la culture. • Dépister les ennemis et les anomalies de croissance. • Appliquer des stratégies de lutte intégrée. • Préparer des végétaux pour une commande. • Nettoyer et ranger. • Consigner les données.

Code	#	Énoncé de la compétence	Durée	Description de la compétence
203808	10.	Entretien de machinerie, d'équipement et d'outillage	120	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance et préparer les travaux. • Effectuer l'entretien préventif et des réparations mineures de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage de production horticole. • Nettoyer et ranger. • Consigner les données.
203815	11.	Entretien des infrastructures	75	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des travaux à effectuer. • Préparer l'équipement, les outils, les matériaux et les produits. • Effectuer des travaux d'entretien de serres, de leurs composants, des bâtiments et des chemins de ferme. • Ranger et nettoyer. • Consigner les données.
203823	12.	Travaux de fin de production à l'extérieur	45	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance et préparer les travaux. • Protéger les cultures et les systèmes de tuyauterie contre les dommages hivernaux. • Retirer le matériel de production. • Composter des résidus organiques. • Prélever un échantillon de sol, de fumier ou de compost. • Nettoyer et ranger. • Consigner les données.
203838	13.	Implantation à l'extérieur	120	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance et préparer les travaux à effectuer. • Effectuer les travaux de préparation du sol. • Compléter la préparation du site de culture. • Semer. • Effectuer des travaux de repiquage ou de plantation. • Prodiger des soins favorisant la germination et la reprise. • Nettoyer et ranger. • Consigner les données.

Code	#	Énoncé de la compétence	Durée	Description de la compétence
203849	14.	Entretien d'une culture à l'extérieur	150	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des travaux à effectuer. • Préparer l'équipement, l'outillage, le matériel et les produits. • Irriguer une culture à l'extérieur. • Effectuer le suivi de la fertilisation d'une culture à l'extérieur. • Tailler des végétaux. • Effectuer des travaux d'entretien propres à certaines cultures. • Appliquer des méthodes de lutte préventive aux ennemis des cultures. • Dépister les ennemis, les anomalies de croissance et les mauvaises herbes. • Sarcler manuellement et mécaniquement une culture. • Appliquer des méthodes de lutte curative aux ennemis des cultures et aux mauvaises herbes. • Nettoyer et ranger. • Consigner les données.
203851	15.	Cheminement professionnel	15	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter de l'information auprès d'organismes. • Déterminer ses objectifs de carrière. • Connaître le processus de recherche d'emploi.
203863	16.	Intégration au milieu de travail	45	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les compétences acquises durant la formation. • Se conformer aux normes et aux pratiques d'une entreprise de production horticole. • Consolider des attitudes compatibles avec l'exercice du métier. • Faire le point sur ses acquis.



L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES - ATE

Le Centre de formation des adultes du Témiscamingue a retenu le modèle organisationnel Alternance Travail-Études (ATE) comme formule éducative pour son programme en Production horticole.

Le concept de l'alternance travail-études :

- Place l'élève au centre du processus éducatif ;
- Se caractérise par des passages alternés entre le milieu scolaire et celui du travail ;
 - Repose sur le développement ou l'intégration de compétences en milieu de travail ;
- Favorise la mise en œuvre de compétences acquises en milieu scolaire et validées en milieu de travail ;
- Exige la mise en place d'un partenariat qui repose sur la complémentarité des partenaires, tout en respectant les rôles et les spécificités de chacun.

Les avantages de la formation en alternance travail-études proposés par le projet pour l'élève-apprenti sont :

- Mettre en pratique au fur et à mesure ses compétences théoriques ;
- Acquérir et approfondir des compétences directement en milieu de travail ;
- Établir des liens directs avec des entreprises ;
- Augmenter son temps de présence en entreprise ;
- Recevoir une rémunération pendant la formation ;
- Se motiver, progresser et réussir son projet de formation ;
- Acquérir un diplôme reconnu, condition essentielle pour l'obtention d'un programme d'aide au démarrage d'une entreprise.

Dans le cadre de cette formation en ATE, 37 % des heures seront réalisées en entreprise.

Il est important de noter que les élèves auront à se déplacer dans leur milieu de stage et sont responsables d'avoir un moyen de transport pour le faire (véhicule personnel ou s'organiser pour co-voiturer).



ORGANISATION RELATIVE À L'ATTEINTE DU PROJET DE FORMATION

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

L'adulte en formation, l'enseignant-e et l'équipe-centre partagent différentes responsabilités dans le but de favoriser la réalisation du projet de formation de l'adulte en formation.

Responsabilités de l'adulte en formation

- a) Est le premier responsable du choix, de la réalisation et du succès de son projet de formation ;
- b) Propose les ajustements nécessaires au bon déroulement de son projet de formation ;
- c) Peut rencontrer les ressources mises à sa disposition pour répondre à ses besoins particuliers;
- d) Participe avec ponctualité aux cours et aux activités d'apprentissages prévus, aux suivis pédagogiques ainsi qu'à toute rencontre relative à son cheminement ;
- e) Consacre à l'étude et aux travaux le temps de travail requis à la réalisation de son projet de formation. À la formation professionnelle, chaque module de formation a un nombre d'heures prescrit.;
- f) Remet à l'enseignant-e, aux dates prévues, les travaux exigés dans le cadre de la démarche d'évaluation ;
- g) Informe son enseignant-e le plus tôt possible d'une absence ;
- h) Informe son enseignant-e le plus tôt possible de son incapacité à se présenter à une évaluation.

À l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, le fait d'être à l'école est un choix personnel donc, à tout moment, lorsqu'un adulte ne remplit pas l'une ou l'autre de ses responsabilités, l'équipe-centre peut convenir de mettre fin à sa formation.

Responsabilités de l'équipe-centre (direction, enseignant-e, professionnel et soutien)

- a) Contribue au développement global de chaque adulte en formation;
- b) Suggère à l'adulte en formation qui a des besoins particuliers, de rencontrer un professionnel du centre et s'informe des résultats de cette démarche ;
- c) Informe l'adulte en formation de tout élément mettant en péril la réussite d'un sigle (absences, progression, motivation, etc.) et convient avec lui d'une solution pour améliorer la situation (soutien à l'apprentissage, rattrapage, révision de l'échéancier et de l'horaire, reprise d'évaluation, rencontre concertée, etc.);
- d) Veille à ce que l'environnement soit sécuritaire et le climat respectueux.

Responsabilités de l'enseignant-e

- a) Prépare et offre des cours en tenant compte des programmes de formation et des besoins pédagogiques des adultes en formation ;
- b) Établit les règles relatives à la gestion de sa classe ;
- c) Prend les présences quotidiennement et enregistre les retards et les départs hâtifs ;
- d) Effectue un suivi pédagogique et motivationnel régulier auprès de l'adulte en formation ;
- e) Informe l'adulte en formation des modalités et des critères d'évaluation au début de chaque sigle ou compétence et autorise l'évaluation lorsqu'il considère que l'adulte en formation a acquis les connaissances et les compétences nécessaires ;
- f) Si l'adulte abandonne une compétence en cours d'année, l'enseignant-e l'informe qu'il obtiendra un échec pour cette compétence non complétée et qu'il devra s'inscrire l'année suivante pour compléter son DEP (non applicable à la formation générale) ;

REPRISE D'ÉVALUATION ET RÉVISION DE NOTES

Reprise d'évaluation

- L'adulte en formation ayant échoué à une épreuve peut demander une reprise d'évaluation à l'enseignant-e. Pour avoir accès à cette reprise, l'adulte en formation devra démontrer une préparation suffisante à l'enseignant-e ou reprendre le sigle.

Voir le protocole de reprise d'examen en annexe 2 de cette section.

Révision de notes

- L'adulte en formation peut demander une révision de notes. Cette demande est obligatoirement faite par écrit à la direction du centre dans les 30 jours qui suivent la communication du résultat. Des frais de 10 \$ s'appliquent et sont payables sur présentation de la demande.
- L'adulte en formation qui n'est pas d'accord avec la note obtenue suite à la révision peut compléter le formulaire « Appel au comité de révision de notes » (déposé sur le site web du centre) dans les 10 jours suivant la communication du résultat. Il remet le formulaire à la direction. Des frais de 10\$ s'appliquent.

CODE DE VIE

Règles	Exemples de comportements attendus
1. Je participe activement à ma réussite éducative.	<p>1.1 Je suis présent à tous les cours ainsi qu'aux activités de récupération (en cas de besoin);</p> <p>1.2 Je respecte l'horaire des cours et j'évite les retards et les départs hâtifs;</p> <p>1.3 Je fournis les efforts nécessaires à ma réussite;</p> <p>1.4 Je fais le travail demandé dans les délais prévus;</p> <p>1.5 En cas d'absence, je la signale et la justifie à mon enseignant;</p> <p>1.6 Si mon absence est prévue, j'avise mon enseignant;</p> <p>1.7 Je m'informe de la matière manquée à mon retour et j'en suis responsable.</p> <p>Décès d'un proche parent, témoignage en Cour de justice (pièce justificative exigée), accident, maladie, rendez-vous chez un spécialiste ou toute autre raison jugée valable par l'enseignant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre se réserve le droit de demander une pièce justificative pour tous motifs énumérés ci-dessus. • Le retard, le départ hâtif et la présence non productive peuvent être considérés comme des absences.
2. Je m'assure de suivre les règles en matière de santé et sécurité.	<p>2.1 Je porte adéquatement mes équipements de protection individuelle lorsque nécessaire;</p> <p>2.2 Je conduis prudemment sur le terrain et aux abords du Centre;</p> <p>2.3 Je dois signaler toute observation de violation des règles de santé et sécurité;</p> <p>2.4 En cas d'urgence, je me conforme au plan de mesures d'urgence du Centre;</p> <p>2.5 J'utilise de façon sécuritaire les équipements et outils mis à ma disposition.</p>

Règles	Exemples de comportements attendus
3. Je fais preuve de respect.	3.1 J'adopte un langage et un comportement respectueux envers mes pairs et envers le personnel du Centre; 3.2 Je fais preuve de civisme en tout temps; 3.3 J'évite les menaces, l'intimidation et les comportements violents; 3.4 J'évite le vol et le vandalisme; 3.5 Je suis vêtu convenablement et conformément aux réalités du métier; 3.6 J'évite de consommer des boissons alcoolisées et des stupéfiants; 3.7 J'utilise mon cellulaire durant les cours uniquement à des fins pédagogiques; 3.8 J'ai une bonne hygiène corporelle; 3.9 J'accepte la critique constructive.
4. Je prends soin du matériel et de l'environnement.	4.1 Je respecte en tout temps les règles d'hygiène et de salubrité; 4.2 J'utilise les poubelles, les bacs de récupération et de compost mis à ma disposition; 4.3 Je prends soin des manuels et de tout le matériel mis à ma disposition; 4.4 J'avise mon enseignant des pertes ou du bris du matériel; 4.5 J'utilise avec précaution les équipements et outils du Centre mis à ma disposition; 4.6 Je fais le nettoyage et le rangement des équipements et outils après utilisation; 4.7 Je dois me rendre à l'endroit prévu à cet effet pour fumer une cigarette ou pour l'utilisation d'une vapoteuse; 4.8 Je rapporte le matériel prêté par le Centre à la fin de ma formation; 4.9 Je demande l'autorisation à la réception pour tout affichage à l'intérieur du Centre.

- **Le Centre ne peut être tenu responsable du vol ou de la perte d'effets personnels de l'élève.**
- **Les comportements attendus cités ne représentent que certains exemples et ne sont pas exhaustifs.**
- **Lorsque la formation est offerte en partenariat avec une entreprise, le Centre ainsi que ses élèves sont tributaires des lois, règles et normes de l'entreprise.**
 - **Ce code de vie est applicable lors de la formation en présentiel et à distance.**

Tableau d'affichage

- Des tableaux d'affichage sont mis à la disposition des adultes en formation. Tout affichage doit recevoir l'approbation et celle-ci peut être obtenue en vous présentant à la réception du centre ou des pavillons. Les annonces non autorisées seront retirées du tableau.

Vestiaire

- Au Centre de formation des adultes du Témiscamingue, des casiers sont prêtés à l'adulte en formation. Ce dernier se présente à la réception et demande à la secrétaire un numéro de casier. Il fournit son cadenas et le retire à son départ et pour la période estivale.

Salle à dîner

- Une salle à dîner équipée de fours à micro-ondes est disponible aux pauses et à l'heure du dîner.

Tenue vestimentaire

- Une tenue vestimentaire appropriée au milieu éducatif est de mise.

Accès aux locaux de classe

- À moins d'une activité spéciale animée par un membre du personnel, les locaux de classe sont fermés et barrés sur l'heure du dîner.

Hygiène

- Il est important d'apporter une attention particulière à la propreté autant corporelle que vestimentaire.

Propreté des lieux

- Pour le bien-être de tous, nous invitons chacun, chacune à laisser sa place en classe et à la cafétéria dans un état de propreté.

Fumage

- En vertu de la loi sur le tabac, il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'établissement ainsi que sur tous les terrains de l'établissement et ce, en tout temps. Cela inclut le fumage ou le vapotage à l'intérieur d'un véhicule s'il est stationné sur le terrain de l'établissement. La personne qui contrevient à ce règlement est passible d'une amende qui peut être décernée par la « police du tabac ». Dans le cas où le centre recevait une telle amende suite au non-respect du règlement par l'un des employés/élèves ou autres collaborateurs, le centre peut charger la facture à la personne contrevenante.

Évacuation d'urgence

- Une procédure d'évacuation d'urgence est affichée dans chacun des locaux.
- En cas d'évacuation d'urgence, les adultes en formation et le personnel sortent obligatoirement de la bâtisse et se rendent à l'endroit convenu. Les adultes en formation se regroupent autour de l'enseignant-e avec lequel ils sont en cours au moment de l'évacuation.
- L'adulte en formation ne peut quitter les lieux sans avoir signifié sa présence auprès de l'enseignant-e et ce, pour éviter que quelqu'un ne parte inutilement à sa recherche dans le centre en risquant de mettre sa vie en danger.
- L'adulte en formation attend l'autorisation de l'enseignant-e en place avant de rentrer dans le centre ou de quitter les lieux.

Stationnement

- Par mesure de sécurité, il est demandé de circuler lentement dans le stationnement.

Transport scolaire

- Le centre de services scolaire n'est pas tenue de transporter les élèves qui fréquentent les centres d'éducation des adultes et de la formation professionnelle, incluant les lieux de stage et/ou laboratoire. Toutefois, si le trajet existe pour le secteur jeune et qu'il y a de la place dans l'autobus, il est possible d'en bénéficier. Pour de plus amples informations, le parent ou l'élève s'informe auprès du régisseur du transport scolaire du centre de services scolaire en signalant le 819 629-2472, poste 1611.

Utilisation de tablette numérique, iPod et téléphone cellulaire

- L'utilisation de ces appareils n'est pas permise en classe à moins d'avis contraire de l'enseignant-e. Les appels par cellulaire et les textos sont permis pendant les pauses et sur l'heure du dîner.

Changement d'adresse

- Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétariat du Centre de formation des adultes du Témiscamingue.

Avis de départ

- Advenant un départ du centre, l'adulte en formation doit obligatoirement informer l'enseignant-e en mentionnant le motif de son départ.

Achat de volumes

- L'adulte en formation s'informe auprès de son enseignant-e pour l'achat des volumes, s'il y a lieu. Aucune vente à crédit n'est autorisée..

Saines habitudes de vie

- Le Centre de formation des adultes du Témiscamingue encourage le développement des saines habitudes de vie tant du point de vue de l'alimentation que de l'activité physique chez tous les élèves qui fréquentent le centre.
- En ce qui concerne le fait de manger ou de boire en classe durant les cours et les séances d'examens, les règles à respecter sont laissées à la discrétion des enseignant-es et de la surveillante d'examen.

Suspension temporaire ou définitive

- À partir du moment où un élève est suspendu des cours de façon temporaire ou définitive et ce, que ce soit par les enseignant-es, la direction ou tout autre intervenant, cet élève n'a plus le droit de circuler ni à l'intérieur des bâtiments de formation, ni sur le terrain du centres et ce, pour toute la durée de la suspension ou intégration à une autre formation.
- Aucun flânages n'est toléré à l'intérieur ou à l'extérieur du centre pendant les heures de cours.

Le Centre de formation des adultes du Témiscamingue
applique une démarche
de résolution de problème en 5 étapes.

N'hésitez pas à demander de l'aide au besoin !

Résoudre
une problématique en 5 étapes

- 1. Définir le problème**
Distingue les CAUSES et les CONSÉQUENCES du problème.
Ne laisse pas les émotions se mêler de ton analyse...
- 2. Identifier les causes**
Quelles sont les PRINCIPALES causes?
- 3. Trouver une solution**
Choisis un objectif RÉALISABLE, que tu atteindras!
- 4. Lancer les actions**
Planifie tes actions dans le TEMPS et ORGANISE ton espace pour atteindre ton objectif.
- 5. Suivre les résultats**

Parle à
-ton agent d'aide à la réussite
-ton enseignant
-ton conseiller scolaire
-ton conseiller SARCA
-la direction
-ton entourage

Ta prise d'action ne donne pas de résultat?
As-tu bien IDENTIFIÉ le problème à l'étape 1?
Trouve une personne compétente pour t'aider à entreprendre le processus à neuf.

CENTRE L'ENVOI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DU LAC-TÉMISCAMINGUE

Centre Frère-Moffet
Centre de services scolaires du Lac-Témiscamingue



POLITIQUES ET RÈGLEMENTS DU CSSLT QUI S'APPLIQUENT AU CENTRE

Consommation de drogues

- La consommation, la possession et le trafic de drogues et alcool sont interdits.

Utilisation de l'informatique

- L'utilisation des ressources informationnelles doit être faite en conformité avec les valeurs et la politique du CSSLT à cet effet. *(Allez sur le site internet de la CSSLT, et dans l'onglet « rechercher », tapez : Utilisation de l'informatique)(Politique RI-02).*

Politique en cas d'intempéries

- Lors d'intempéries, la Politique sur le transport scolaire et les intempéries s'applique. Écoutez les messages à la radio locale ou consultez le site internet du CSSLT : <https://www.cslt.qc.ca/> *(Politique TS-01 et TS-02).*

Protecteur de l'élève

- Si vous vous considérez lésé dans votre droit à l'éducation, adressez-vous d'abord à la direction du centre. Si vous n'obtenez pas de réponse satisfaisante à ce niveau, vous pouvez vous adresser au protecteur de l'élève, selon la démarche prévue au règlement : *Procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leur parent* *(Allez sur le site internet de la CSSLT, et dans l'onglet « rechercher », tapez : Protecteur de l'élève)(Règlement 12).*

ANNEXE 1

Protocole de la durée de la formation

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue a la responsabilité de s'assurer que son centre de formation professionnelle évalue les apprentissages des élèves et prescrive les examens imposés dans le respect des normes du ministère de l'Éducation ;

EN CONSÉQUENCE, le Centre de formation des adultes du Témiscamingue applique les règles suivantes concernant la durée de la formation professionnelle en Production horticole.

- Dès son entrée en formation, l'élève est informé de la date de fin de son programme de formation basée sur les heures prévues allouées par le ministère de l'Éducation.
- Les heures totales allouées pour une compétence incluent le temps d'apprentissage et l'examen.

Date de fin de formation : **27 juin 2025**

Nom de l'élève (lettres moulées)

Signature de l'élève

Josée Pelchat, directrice adjointe

Signé à Ville-Marie le

Signé à Ville-Marie le

ANNEXE 2

Protocole d'examen

CONSIDÉRANT QUE les examens sont la méthode appropriée pour évaluer la maîtrise des apprentissages des élèves ainsi que leur progression dans leur formation professionnelle en Production horticole ;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité du centre de services scolaire de s'assurer de la valeur et de la renommée des diplômes qu'elle accorde ;

CONSIDÉRANT QUE l'enseignant accompagne l'élève qui met les efforts nécessaires à sa propre réussite ;

EN CONSÉQUENCE, le Centre de formation des adultes du Témiscamingue applique les règles suivantes concernant les examens :

- Lorsque l'élève a un taux d'absence de plus de 30% dans une compétence, certaines mesures (récupération, présentation d'un travail supplémentaire, etc.) peuvent s'appliquer afin d'avoir accès à l'examen de la compétence.
- L'élève en situation d'échec dans une compétence a droit à une reprise. Exceptionnellement, sur recommandation de l'enseignant à l'équipe-programme, l'élève pourra faire une deuxième reprise.
- L'élève a la responsabilité de réaliser les activités de récupération demandées par l'enseignant pour se prévaloir de son droit à la reprise.
- L'enseignant fixe un échéancier pour la reprise de l'examen. La reprise doit idéalement s'effectuer dans un délai de huit (8) semaines.
- À la suite d'un échec, l'élève peut être réinscrit à la compétence selon la décision de l'équipe-programme.
- Si un élève accumule des échecs dans 3 compétences, il verra son dossier soumis à l'équipe-programme afin d'évaluer s'il peut poursuivre son DEP, et ce, même si les reprises d'examens ont entraîné des succès. L'étudiant devra également rencontrer la conseillère en information scolaire ou la conseillère SARCA afin de confirmer son choix de programme.
- Des frais peuvent s'appliquer lorsque la totalité des heures prévues pour le DEP est dépassée.
- L'élève qui a un ou plusieurs échecs pourrait se voir refuser l'accès à son stage.

Nom de l'élève (lettres moulées)

Signature de l'élève

Signé à Ville-Marie le

Josée Pelchat, directrice adjointe

Signé à Ville-Marie le



OUTILS INFORMATISÉS ET RÉSEAU INTERNET

Les équipements informatiques, les logiciels et le réseau Internet sont des outils mis à votre disposition uniquement pour les besoins de la formation.

Directives générales :

1. Respecter les lois sur les droits d'auteur et sur la confidentialité.
2. Adopter un comportement et un langage respectueux.
3. **Ne pas utiliser** : les sites de nature indécente, pornographique, pirate (cracked software), haineuse ou violente. Les sites de jeux et les sites de **CHAT** ou de discussion, d'achats en ligne.
4. Aucun acte de piratage ne sera toléré, ni activité illicite, illégale ou immorale.
5. L'utilisation du **courrier électronique** est à caractère limité et il doit être utilisé **uniquement à l'intérieur de la formation** et de façon respectueuse.
- 6 Ne rien modifier à l'environnement d'un poste de travail, particulièrement en tentant de percer les mécanismes de protection mis en place.
7. Pour imprimer, les élèves doivent demander l'autorisation et en défrayer les coûts (0,10€/page noire - 0,25€/page avec texte couleur - les dessins couleurs : à évaluer avec le formateur).

Nous comptons sur votre sens des responsabilités pour respecter ce protocole et éviter ainsi les sanctions inévitables découlant d'un manquement à ces règles.



PORTAIL MOSAÏK

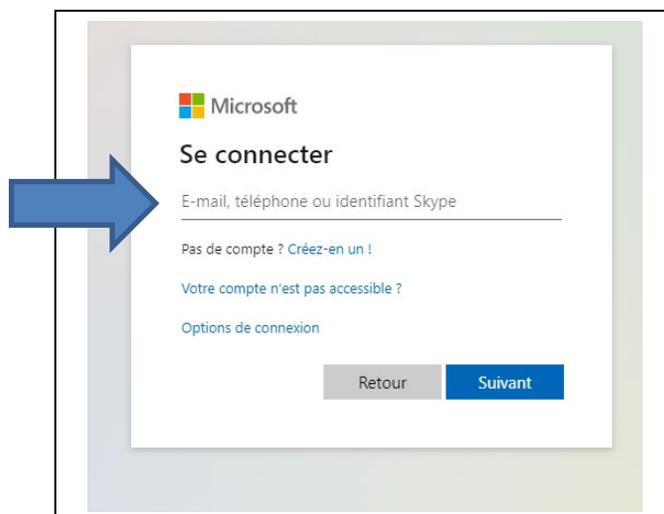
Votre horaire, votre profil, vos échéanciers et le sommaire de votre cheminement vous sont disponibles en tout temps via le **Portail** Mozaïk.

Voici les étapes à suivre pour y accéder.

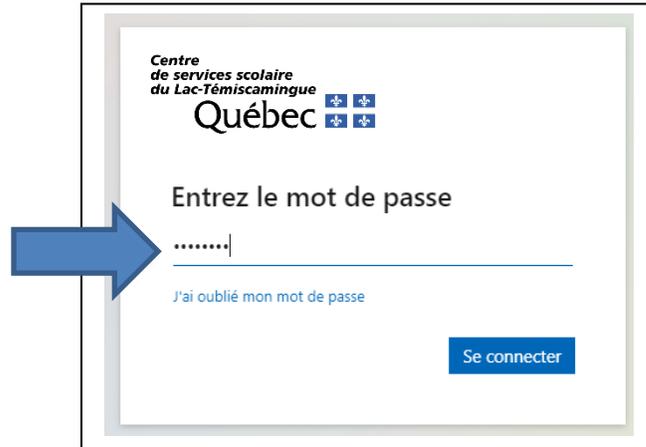
1. Dans votre navigateur, accédez au site Web du portail (<https://mozaikportail.ca/>)
2. Cliquez sur **Se connecter**.



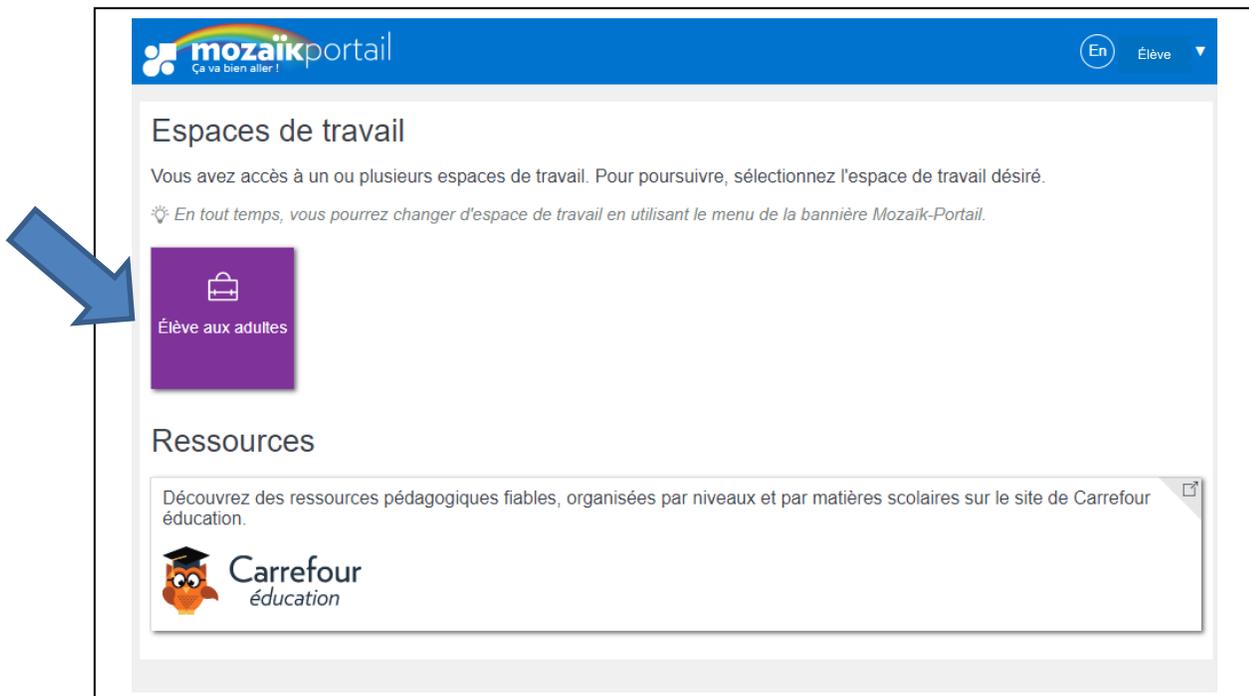
3. Sur la page suivante, utilisez votre adresse courriel scolaire pour vous identifier et cliquer sur **Suivant**.
Ex : 999922@csrn.qc.ca



- Entrez votre mot de passe et cliquez sur **Se connecter**.



- Si une fenêtre d'autorisation vous apparaît, cliquez simplement sur **Accepter**. Ce sont les accès qui vous ont été accordés.
- Choisissez l'espace de travail désiré.
Ex : **Élève aux adultes**.



7. Voici un aperçu de la page d'accueil.
Vous y retrouverez des sections contenant votre vie scolaire, votre parcours académique, vos ressources et vos finances.

The screenshot shows the Mozaik portal interface. At the top, there is a blue header with the Mozaik logo and the text 'Élève aux adultes'. Below the header, there are four main navigation tabs: 'Vie scolaire' (highlighted in blue), 'Parcours académique', 'Ressources', and 'Finances'. The 'Vie scolaire' section is active, displaying a calendar for the period '28 juin - 4 juillet 2020'. The calendar shows days from Sunday (28) to Saturday (4). The days from Monday (29) to Friday (3) are marked as 'Vacances ...'. To the right of the calendar, there is a 'Messages' section with the text 'Il n'y a aucun message à afficher pour le moment.'.

8. Dans la section **Vie scolaire**, vous aurez un aperçu de votre horaire et des messages qui vous sont adressés.

This screenshot is identical to the one above, but with two blue arrows pointing to specific elements. One arrow points to the calendar header '28 juin - 4 juillet 2020', and the other points to the 'Messages' section header.

9. Dans la section **Parcours académique**, sous l'onglet **Profil**, vous aurez un aperçu de votre profil étudiant.

The screenshot shows the Mozaik portail interface. At the top, there is a blue header with the Mozaik logo and 'Élève aux adultes'. Below the header is a navigation bar with four main sections: 'Vie scolaire', 'Parcours académique' (highlighted in purple), 'Ressources', and 'Finances'. Under 'Parcours académique', there are three sub-onglets: 'Profil', 'Résultats', and 'Absences'. The 'Profil' sub-onglet is active, showing details for 'Secrétariat' (Formation professionnelle). The page is divided into two columns. The left column contains 'Objectifs' (Programme, Objectif à court terme, But professionnel) and 'Durée de la formation' (Début prévu, Fin prévue, Rythme, Durée de formation, Unités à compléter, Temps excédant l'année scolaire). The right column contains 'Matières en cours' with a list of subjects like 'Atelier - Secrétariat', 'Conception de tableaux et de graphiques', 'Examen - Secrétariat', and 'Qualité du français écrit'. A blue arrow points to the 'Profil' sub-onglet, and another blue arrow points to the 'Parcours académique' main section.

10. Dans la section **Parcours académique**, puis sous l'onglet **Résultats** vous trouverez les informations nécessaires pour vous assurer de **respecter le total des heures** associées à chacune des compétences de votre programme d'études.

The screenshot shows the Mozaik portail interface with the 'Résultats' sub-onglet active under the 'Parcours académique' section. The page displays a table of 'Matières débutées' and 'Matières non débutées'. Each row includes a dropdown arrow, a course code and name, 'Heures réalisées', and 'Résultat'. A blue arrow points to the 'Résultats' sub-onglet.

Matières débutées				
▼	460534 (Qualité du f)	Heures réalisées	57 h 00	Résultat -
▼	460644 (Conception d)	Heures réalisées	-	Résultat -
Matières non débutées				
▼	460666 (Rédaction de)	Heures réalisées	-	Résultat -
▼	460672 (Médias numér)	Heures réalisées	-	Résultat -
▼	460683 (Interaction)	Heures réalisées	-	Résultat -

11. Dans la section **Parcours académique**, sous l'onglet **Absences**, vous trouverez votre relevé d'absence.



The screenshot shows the Mozaik portal interface. At the top, the logo 'mozaikportail' is visible with the tagline 'Ca va bien aller! Élève aux adultes'. The user is identified as 'Élève' and 'Noémie'. The page title is 'Centre Polymétier'. The main navigation bar includes 'Vie scolaire', 'Parcours académique' (highlighted with a blue arrow), 'Ressources', and 'Finances'. Below this, a sub-menu shows 'Profil', 'Résultats', and 'Absences' (highlighted with a blue arrow). The main content area displays the message 'Aucune absence pour l'ensemble des matières' and four subject boxes, each with 'Aucune absence':

- Atelier - Secrétariat (460999) - Aucune absence
- Inscription (460995) - Aucune absence
- Qualité du français écrit (460534) - Aucune absence
- Récupération (RECUP) - Aucune absence

Guide pour s'inscrire à un cours sur Moodle.recitfga.ca

Étape 1 : ouvrez votre navigateur et ajoutez l'adresse **moodle.recitfgafp.ca** dans la barre d'adresse.

moodle.recitfgafp.ca

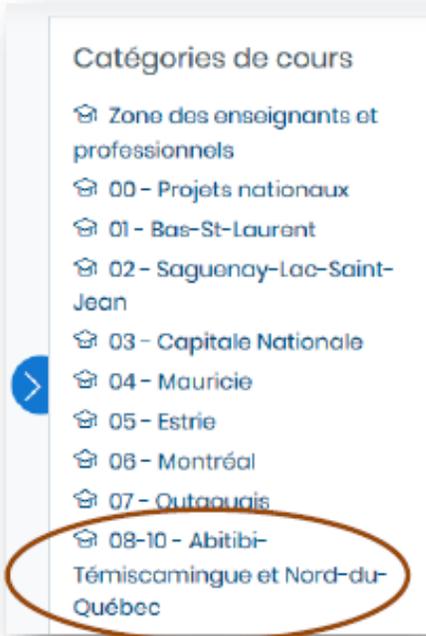
Étape 2 : à droite de l'écran, cliquez sur **connexion**. Vous verrez ensuite les différentes options pour créer un compte. Vous pouvez utiliser vos paramètres de connexion de votre compte Google ou Office 365 (Microsoft) si vous le désirez.



Note : Si vous cliquez sur **Créer un compte**, vous aurez à valider votre compte à partir d'une adresse courriel. Indiquez une adresse courriel que vous **utilisez régulièrement**. Si vous utilisez Google ou Microsoft, vous aurez à confirmer votre inscription à l'adresse du courriel associée à ce compte.

- Confirmez votre centre de services scolaire s'il y a lieu;
- Suivez les étapes si vous avez choisi de vous connecter à partir de vos paramètres Google ou Microsoft. Vous aurez à accepter l'utilisation de vos paramètres de connexion de votre service (Google ou Microsoft) avec Moodle.
- Si vous avez créé votre compte avec Google ou Microsoft, **vous devez toujours vous connecter** en cliquant sur Google ou Microsoft selon votre choix.

Étape 3



Après avoir validé votre inscription, connectez-vous de nouveau sur la page d'accueil et, à droite de l'écran, cliquez sur la région 08-10 pour vous inscrire à votre cours.

Cliquez sur le nom de votre centre, puis sur le titre du cours que vous devrez suivre.

Note : si jamais votre enseignant(e) vous a déjà inscrit(e) à votre cours, vous verrez le titre du cours à la section **Mes cours** dans le menu du haut. Sinon, vous devrez faire les démarches qui suivent.

Étape 4 : Cliquez sur le titre du cours, puis inscrivez la clé d'inscription que votre enseignant(e) vous a remise, s'il y a lieu.

Vous pouvez maintenant commencer votre cours !



Note : Lors de votre prochaine visite, vous trouverez le titre du cours à la section **Mes cours** (voir sur le bandeau orange).

Paramétrer son profil sur Moodle FGA

En haut, à droite, **vous pouvez** ajouter une photo ou modifier votre profil, adresse courriel et mot de passe.

Cliquez sur le visage profilé, au haut à droite, puis choisissez **Profil**.

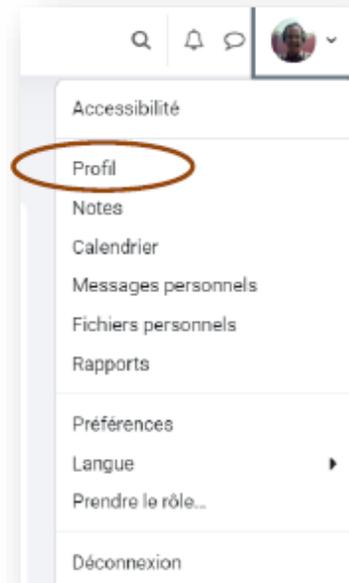
Vous pouvez en profiter pour ajouter un avatar ou une photo de vous qui remplacera le visage profilé en blanc.

Par la suite, sous votre nom, cliquez sur **Modifiez le profil**.

C'est sur cette page que vous pourrez modifier les informations en lien à votre profil d'utilisateur.

C'est également à cet endroit que vous pourrez ajouter une photo ou un avatar qui permettra à votre enseignant(e) de vous identifier plus aisément pour assurer un suivi durant vos apprentissages.

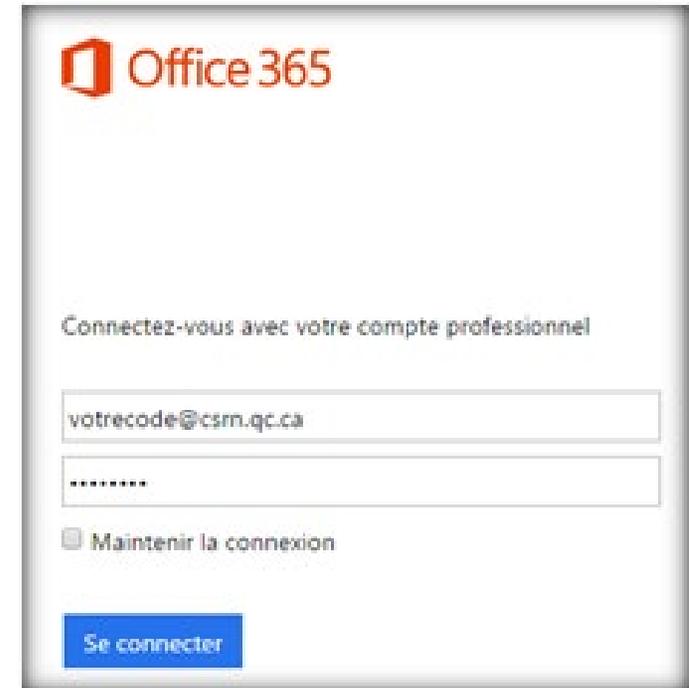
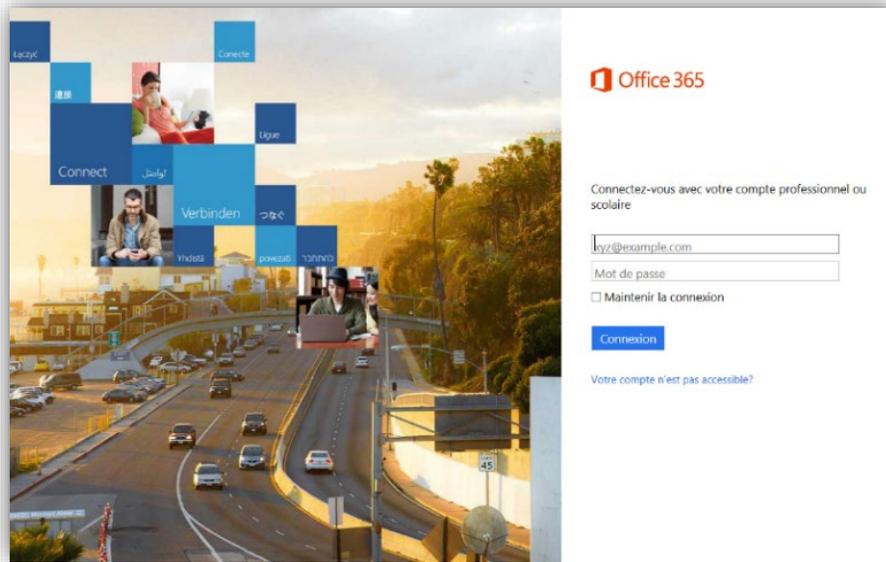
À la fin des modifications sur votre profil, cliquez sur **Enregistrer**.



PROCÉDURE D'UTILISATION DE VOTRE COMPTE OFFICE 365

1. Accédez à l'adresse suivante **Portal.office.com**

(Vous apercevrez l'une ou l'autre de ces fenêtres)



2. Entrez l'adresse de messagerie électronique qui vous a été attribuée (votrecode@csslt.gouv.qc.ca) ainsi que le mot de passe.

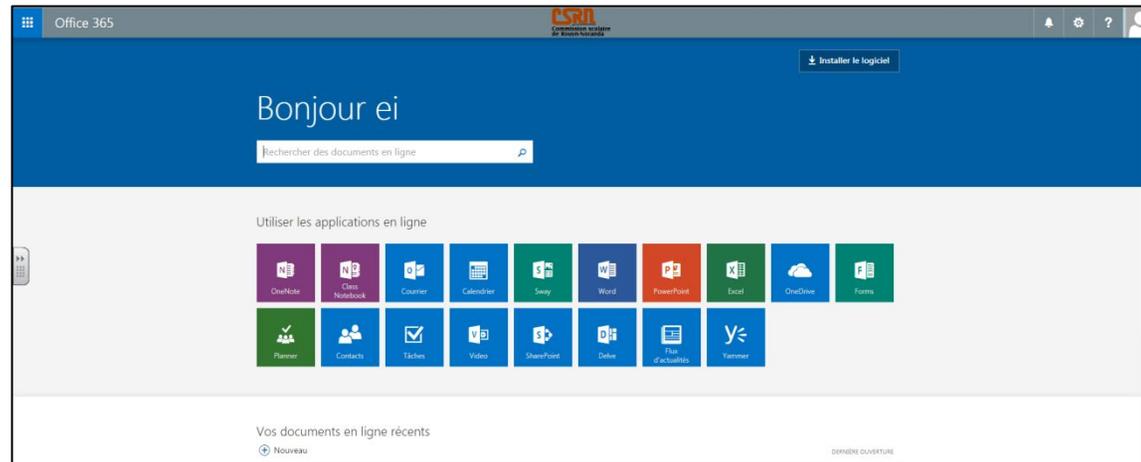
Bienvenue dans votre compte Office 365 !



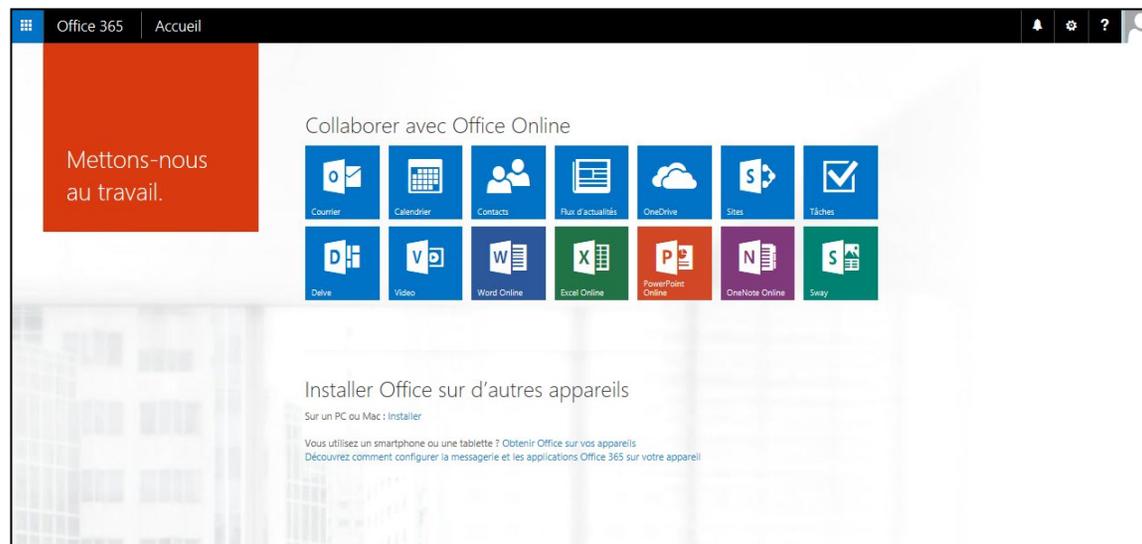
Votre compte Office 365 sera accessible tant que vous poursuivrez activement votre formation. ¹

¹ Le Centre de services scolaire et le Centre Frère-Moffet se réservent le droit de fermer votre compte si vous cessez votre formation ou si vous utilisez votre compte à des fins inadéquates.

3. Exploration de la fenêtre d'accueil :



OU



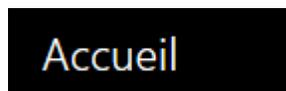
Vous pouvez naviguer d'une application à une autre à l'aide du lanceur d'application.



Appuyez sur le bouton Office 365 pour retourner à la page d'accueil



Bouton Office 365



Barre de titre

La barre de titre affiche le nom de la page activée.



Bouton des notifications

Appuyez sur le bouton « notifications » pour afficher les notifications.



Bouton des paramètres

Appuyez sur le bouton « paramètres » pour afficher les paramètres de votre compte Office 365. À partir de la page d'accueil, vous pouvez modifier les paramètres d'affichage et de thème.



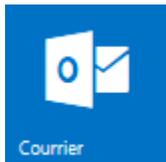
Bouton de profil

Appuyez sur le bouton de profil pour vous déconnecter ou pour modifier votre profil. Vous pouvez, par exemple, ajouter votre photo pour personnaliser votre profil.



DESCRIPTION DES APPLICATIONS

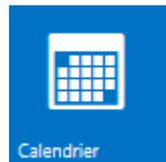
Voici une brève description des applications disponibles dans votre compte Office365.



Courrier

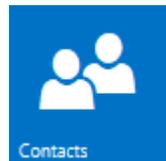
Cette application est votre boîte de messagerie électronique. Elle sert à envoyer et recevoir votre courrier électronique et elle est configurée automatiquement avec l'adresse qui vous a été attribuée. Durant toute la durée de votre formation à distance, tous les messages électroniques seront envoyés à cette adresse.

Lorsque, vous procédez à l'installation d'Office sur vos appareils personnels, cette application se synchronise à votre messagerie Outlook.



Calendrier

Cette application sert d'agenda électronique. Lorsque vous procédez à l'installation d'Office sur vos appareils personnels, cette application se synchronise à votre calendrier Outlook.



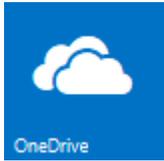
Contact

Cette application est le répertoire de toute la commission scolaire.



Flux d'actualité

Cette application sert à partager ou à suivre des informations sur des sujets ou des documents partagés.



OneDrive

Cette application est l'emplacement de stockage de tous vos fichiers sur votre compte Office 365.



Sites

Cette application sert à créer ou à suivre des sites de partage sur des sujets communs en lien avec les modules ou les notions à apprendre.



Tâches

Cette application sert à enregistrer des rappels pour effectuer des tâches.



Delve

Cette application sert à afficher ou organiser vos documents enregistrés ou partagés de manière différente et plus visuelle.



Vidéo

Cette application sert à publier ou visionner des vidéos en lien avec les notions des cours.



Excel Online

Cette application est un chiffrier électronique, c'est une version en ligne simplifiée du logiciel Excel. L'utilisation en ligne permet un enregistrement automatique des données et les fichiers créés sont enregistrés dans votre application OneDrive. Lorsque vous procédez à l'installation d'Office sur vos appareils personnels, cette application se synchronise à votre logiciel Excel et permet une utilisation complète du logiciel Excel.



PowerPoint Online

Cette application est un logiciel de présentation, c'est une version en ligne simplifiée du logiciel PowerPoint. L'utilisation en ligne permet un enregistrement automatique des données et les fichiers créés sont enregistrés dans votre application OneDrive. Lorsque vous procédez à l'installation d'Office sur vos appareils personnels, cette application se synchronise à votre logiciel PowerPoint et permet une utilisation complète du logiciel PowerPoint.



OneNote Online

Cette application est un logiciel de prise de note, c'est une version en ligne simplifiée du logiciel OneNote. L'utilisation en ligne permet un enregistrement automatique des données et les fichiers créés sont enregistrés dans votre application OneDrive. Lorsque vous procédez à l'installation d'Office sur vos appareils personnels, cette application se synchronise à votre logiciel OneNote et permet une utilisation complète du logiciel OneNote.



Sway

Cette application sert à créer des rapports ou des portfolios attrayants.



Yammer

Cette application sert à échanger des informations parmi les individus inscrits sur le répertoire du CSSLT. C'est un peu comme un Facebook professionnel du CSSLT.



Formation générale et professionnelle

9, rue Notre-Dame-de-Lourdes

Ville-Marie (Québec) J9V 1X7

Tél. : 819-629-2144

centrefreremoffet.com